# NOTE D'INFORMATION

## LE CANADA PEUT ÊTRE UN CHEF DE FILE EN MATIÈRE DE JUSTICE POUR LES DETTES

**Messages clés**

- La crise croissante de la dette menace la stabilité budgétaire et monétaire mondiale et les progrès en matière de développement durable.
- La dette freine le développement, notamment les investissements dans les soins de santé et d'éducation, ainsi que le financement pour l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets. Il n'existe actuellement aucun moyen efficace pour les pays de restructurer ou d'annuler leur dette, les obligeant à naviguer parmi un ensemble de créanciers de plus en plus complexe.
- Dans un contexte géopolitique de plus en plus instable, il est stratégique pour le Canada de défendre le multilatéralisme et la coopération internationale en soutenant des mesures directes et ambitieuses en matière de dette et de réforme financière internationale.
- Plus précisément, le Canada doit encourager et prendre des mesures en faveur de l'annulation de la dette injuste et insoutenable et de l'établissement d'une Convention-cadre des Nations Unies sur la dette souveraine, transparente, inclusive et juridiquement contraignante, permettant un examen approfondi des causes structurelles du surendettement.
- Soutenir la justice en matière de dette offre au Canada l'occasion de contribuer équitablement à l'effort mondial visant à lutter contre la crise climatique, en reconnaissant que le Canada a également une « dette écologique » envers le Sud global, résultant de ses contributions aux changements climatiques, qui touchent de manière disproportionnée celles et ceux qui y contribuent le moins.

**Résumé du problème**

Pour des dizaines de pays, les dettes sont devenues insoutenables, mais elles continuent d'être payées, détournant les fonds d'investissement essentiels dans l'éducation, les soins de santé et l'action climatique. En conséquence, les pays ne sont peut-être pas en défaut de paiement, mais ils sont en défaut de développement durable. Une coalition mondiale de groupes religieux, de syndicats et d'organisations de la société civile a lancé une campagne du Jubilé intitulée **Transformer la dette en espoir**, appelant (1) à

l'annulation et à la réparation des dettes injustes et insoutenables ; (2) à des réformes de l'architecture financière internationale ; et (3) à une convention-cadre des Nations Unies sur la dette souveraine. Il y a 25 ans, le Canada a fait preuve de leadership en réponse à une autre campagne mondiale du Jubilé, en plaidant pour l'annulation de la dette. Le Canada a l'occasion de le faire à nouveau, en se montrant plus audacieux à des moments clés, notamment lors des réunions liées au G7, à la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), à la COP30 et au G20.

**Contexte**

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 3,3 milliards de personnes vivent dans des pays qui dépensent plus en paiements d'intérêts qu'en éducation ou en soins de santé. À la suite de la crise financière de 2008, les taux de prêt dans les pays du Nord sont tombés à zéro, ce qui a incité les prêteurs à chercher des débouchés dans les pays du Sud. Ces dernières années, une série de chocs inattendus ont aggravé la dette, notamment l'inflation résultant de la guerre en Ukraine, le ralentissement de la croissance pendant la pandémie de COVID-19 et une nouvelle inflation résultant des hausses d'intérêts en cascade dans les pays du Nord. La part de la dette souveraine détenue par les créanciers privés a considérablement augmenté depuis 2008, créant un ensemble complexe de créanciers qui ne sont pas tous contraints de s'asseoir à la table des négociations.

Alors que le Fonds monétaire international (FMI) devrait être un prêteur en dernier ressort, il continue de prêter à des pays en situation précaire pour soutenir les paiements de la dette, en projetant artificiellement la viabilité et en renflouant les créanciers. Cette situation est préoccupante pour les pays débiteurs, mais elle devrait également l'être pour les pays membres du FMI en général.

À la suite des récentes compressions de l'aide internationale provenant des États-Unis et de plusieurs pays européens, les pays ont besoin de solutions créatives pour dégager un espace fiscal pour le développement et les dépenses nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de ses effets. L'allégement de la dette peut créer cet espace tout en suscitant des discussions importantes et attendues sur la réforme de l'architecture financière internationale.

Il y a vingt-cinq ans, la campagne Jubilé 2000 a constitué un jalon important du plaidoyer mondial et national en faveur de l'annulation de la dette, sous l'impulsion au Canada de

l'*Initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé* (CEJI) de 1998 à 2001. Cette campagne, soutenue par le Conseil canadien des églises et une coalition d'organisations confessionnelles, est devenue l'effort de plaidoyer confessionnel le plus réussi de l'histoire du Canada.

La CEJI a mobilisé un nombre sans précédent de 640 000 Canadiennes et Canadiens qui ont signé des pétitions appelant à l'annulation de la dette des pays à faible revenu. Ce mouvement populaire a considérablement influencé l'approche du Canada en matière d'allégement de la dette bilatérale et a contribué au succès mondial de l'initiative Jubilé 2000, qui a annulé 100 milliards de dollars de dette pour 35 pays. En 1999, le Canada a mis en place l'Initiative canadienne pour la dette afin d'annuler les 10 % restants de la dette des pays appauvris très endettés envers le Canada. La Côte d'Ivoire est devenue le dernier pays à bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de cette initiative, lorsque le Canada a annulé la totalité de sa dette (environ 130 millions de dollars) en 2012.

Malgré les efforts d'allégement de la dette déployés au cours des 25 dernières années, le monde est à nouveau confronté à une crise de la dette de plus en plus grave, ce qui indique que des réformes systémiques plus globales sont nécessaires pour résoudre ce problème. Le cadre commun du G20 s'est avéré inefficace pour l'allègement de la dette, car il est axé sur les préoccupations des créanciers. Depuis sa création, seuls quatre pays sur les 73 éligibles ont demandé une restructuration par le biais de ce cadre commun.

Le Canada a affirmé son engagement en faveur de la coopération internationale, du droit et des règles, alors que le soutien à ces derniers s'effrite parmi les pays pairs importants. Le paysage géopolitique est en train de changer. L'approche du gouvernement américain actuel montre qu'il ne soutient pas un monde plus équitable et multilatéral, y compris sur les questions liées à la finance internationale et à la dette, par exemple, en affaiblissant les processus du FfD4 et du G20.

Le Canada a l'opportunité de se positionner en tant que champion d'un multilatéralisme audacieux. Une action sur la dette permettrait également au Canada de poursuivre son rôle historique de leader en matière d'annulation de la dette. En 2025, le Canada peut se pencher sur la crise de la dette avec la confiance, l'engagement et l'énergie nécessaires pour apporter des changements réels et durables aux milliards de personnes qui en ont besoin.

**Actions et positions**

À des moments clés, le Canada doit s'engager activement dans les espaces multilatéraux pour faire avancer l'action mondiale en faveur de :

- L'annulation des dettes injustes et insoutenables.
- L'établissement d'une convention-cadre des Nations Unies sur la dette souveraine qui soit transparente, inclusive et juridiquement contraignante et qui permette un examen approfondi des causes structurelles du surendettement.
- L'augmentation des financements pour le climat, basés sur des subventions qui n'augmentent pas la dette des pays vulnérables au climat et qui donnent la priorité à l'atténuation, à l'adaptation et aux pertes et dommages.

**Un grand soutien pour Jubilee**

La campagne mondiale du Jubilé, **Transformer la dette en espoir**, recueille actuellement des milliers de signatures de citoyen·ne·s du monde entier, dont du Canada, sur une pétition visant à démontrer la volonté du public d'agir contre la dette. Les organisations de la société civile continueront de recueillir des signatures et de sensibiliser le public aux enjeux de la campagne tout au long de l'année 2025. La campagne a également reçu le soutien d'acteurs et d'organisations importants, notamment :

- Organisations œcuméniques et Églises mondiales
    - Caritas Internationalis
    - Conseil œcuménique des Églises
    - Communion mondiale d'Églises réformées
- Réseaux régionaux sur la dette et le développement, notamment le Réseau européen sur la dette et le développement (Eurodad), le Forum et réseau africain sur la dette et le développement (Afrodad), le Réseau latino-américain sur la dette, le développement et les droits (Latindadd), le Mouvement des peuples asiatiques sur la dette et le développement (APMDD), Debt Justice UK, Jubilee USA et Erlassjahr.
- Groupe d'engagement civil 7
- Groupe d'engagement Labour 7
- Réseau Action Climat International
- Le regretté pape François

**Préparé par :**

- Dean Dettloff, Développement et Paix – Caritas Canada, ddettloff@devp.org
- Beth Lorimer, Coordonnatrice du programme de justice écologique, KAIROS Canada, blorimer@kairoscanada.org

**Pour plus d'information :**

Agir face à la dette | Développement et Paix

https://kairoscanada.org/jubilee-2025-canada